

FORMATION INITIALE



Le métier

Le titulaire du BPJEPS option Judo-Jujitsu couramment appelé « Professeur de Judo-Jujitsu » peut exercer contre rémunération les activités suivantes :

- Enseignement des différentes formes de pratique auprès de tout type de public
- Encadrement et conduite de cycles d'apprentissage et d'entrainement jusqu'au premier niveau de compétition
- Interventions auprès des publics spécifiques (personnes en situation de handicap, scolaires...)
- Interventions dans les collectivités territoriales
- Conception et mise en œuvre de projets sportifs et pédagogiques dans les structures identifiées

Organisation pédagogique

• Formation en 22 mois:

2 week-end par mois
Deux sites de formations au choix
du stagiaire: Lyon (69) ou Ceyrat (63)
Nous nous réservons le droit de regrouper
la formation en un seul site suivant le
nombre d'inscrits.

• Formation en 9 mois :

Un seul site de formation Artenium Ceyrat 3 jours en organisme de formation et 2 jours de stage en entreprise par semaine.

• 640 heures de formation en centre de formation dont 80 heures de E-learning

Calendrier

• Fin des inscriptions: 25/09/2020

Sélections : semaine du 12/10/2020

 Début de la formation : semaine du 02/11/2020

 Fin de la formation : cf déroulé pédagogique

Les dates sont valables pour les deux sites de formation

Conditions d'accès

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire du 1er Dan Judo-Jujitsu délivré par la FFJDA
- Satisfaire aux exigences préalables et aux tests de sélection
- Être titulaire du PSC1

Coût de la formation

Coût de la formation : 6400 €

Financements envisageables

- Aides possibles pour les demandeurs d'emploi par le Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes ou pôle emploi (sous réserve d'acceptation)
- Aides possibles pour les salariés via les OPCO
- Financement SESAME (-26 ans résident en ZRR ou QPV)
- Apprentissage



BPJEPS Judo-Jujitsu

Session 2020-2022